

1ère année de droit

Par **sofya**, le **30/07/2014** à **19:10**

Bonjour,

Je recherche quelqu'un qui pourrait m'expliquer un peu comment ce passe les cours en première année. Quelles livres acheter etc ?

Sa serait cool que quelqu'un puisse me répondre svp

Par **Jaycein**, le **30/07/2014** à **19:40**

Le seul ouvrage obligatoire qu'il te faudra acheter est le code civil, il y aura une promotion comme chaque année à l'approche de la rentrée.

Néanmoins, chaque professeur te conseillera une liste d'ouvrages reprenant voire complétant le cours lors du premier CM.

Par **sofya**, le **30/07/2014** à **19:46**

Merci pour ta réponse jaycein. Il ny a pas des livres pour expliquer et détaillé un peu les cours etc ? Et au niveau des cours c'est très dure ? Moi j'aimerais faire du droit international si j'aie bien compris c'est au bout de la licence que je peux choisir c'est bien ça ?

Par **Jaycein**, le **30/07/2014** à **19:54**

Il y a bien des manuels dans les matières que tu auras en L1, mais je te conseillerai d'attendre les conseils de tes profs dans leur matière respective (tous les manuels ne se valent pas, et chaque prof à son avis sur la question). La lecture de manuels te sera de toute façon indispensable dans la préparation de tes TD et de tes dissertations.

Les cours ne sont pas excessivement difficiles en L1, tout est une question d'assiduité en cours et de rigueur dans la préparation des TD. Par contre, tu ne feras pas encore de droit international. Je ne passe qu'en L2 en septembre donc je ne peux pas t'en dire plus pour le moment. Mais il me semble que la licence est générale, la spécialisation se fait principalement au niveau du master, d'autres t'en parleront mieux que moi sur le forum ;)

Par **sofya**, le **30/07/2014** à **20:32**

Ok merci beaucoup pour ton aide. Pour finir juste une dernière question j'ai fait un bac professionnel est ce que tu pense que le droit sa sera trop dure pour moi ?
Meme si je suis très motivé est que je suis très sérieuse ?

Par **Jaycein**, le **30/07/2014** à **20:36**

Tu auras peut être un retard à rattraper au niveau du travail de rédaction vis à vis des étudiants issus d'un bac général, mais à cœur vaillant rien d'impossible ;)
Garde ton sérieux et ta motivation malgré les tentations de la vie étudiante, et tu y arriveras.

Par **sofya**, le **30/07/2014** à **20:44**

Ok merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à mes questions :) Tu m'a rassurer j'ai hate !! Bonne continuation pour la suite de tes études :)

Par **Jaycein**, le **30/07/2014** à **20:46**

Merci, bonne continuation à toi aussi, c'était un plaisir ;)

Par **gregor2**, le **30/07/2014** à **22:06**

Bonjour, d'abord bienvenue sur notre forum !

Ensuite nous avons des réponses à vos questions, dans ma signature vous trouverez des liens vers des sujets qui vont vous intéresser, je vous conseille de les lire ! Si vous avez d'autres questions ou des demandes de précision n'hésitez pas !

Je vous conseille de faire attention à vos fautes d'orthographe, vous en faites un peu trop ;) (ne le prenez pas mal je ne suis pas excellent moi même, j'ai du retravailler ce point).
Dans vos rédactions essayez d'aller droit au but et de vous exprimer clairement, et lorsque vous aurez des mauvaises notes (au début nous en avons tous) ne vous découragez pas, essayez de comprendre comment mieux faire.

Par **SibieudeAnais**, le **11/08/2014** à **15:31**

Bonjour Sofya,

Je vais peut-être répéter ce que certains membres ont dit et je m'en excuse à l'avance.

Par où commencer ?

Déjà, tu feras connaissance avec les commentaires d'arrêt, les cas pratiques qui demandent une certaine forme, un vocabulaire bien spécifique alors le maître mot pour bien commencer et partir sur de bonnes bases c'est : METHODOLOGIE. Je ne vais pas rentrer dans les détails mais au début j'ai été un peu larguée car la rédaction et les attentes étaient complètement différentes du lycée (j'ai eu un BAC Economique et Social).

Deuxième conseil que je juge capital c'est de ne pas te laisser submerger par la charge de travail. Malgré ce que croient certains, la FAC c'est pas la colonie de vacances ! Dès le début, prends le temps de te faire un planning, de relire régulièrement tes cours et n'attends pas comme les trois quarts 15 jours avant les partiels pour relire les centaines de pages qui te servent de leçons...

Ensuite, je ne sais pas si tu connais le "système universitaire" mais tu auras des cours magistraux et des travaux dirigés dans certaines matières servant à approfondir une partie du cours vue durant les CM, à t'apprendre la méthodologie pour les examens finaux. Alors oui, certains te diront que les cours magistraux ne sont pas obligatoires etc mais j'insiste sur la nécessité de se présenter à tous les CM !!!

Concernant les ouvrages, comme l'a dit Jaycein, en première année tu devra te munir d'un Code Civil. Tes professeurs te conseilleront certains ouvrages et auteurs pour approfondir ta culture juridique ou encore avoir plus de détails sur un point du cours. A toi de voir si tu veux les acheter mais sache que selon ton université tu peux les trouver à la bibliothèque et les emprunter.

Enfin, sais-tu quelle matière seront dispensées à ton Université ? Si tu as Histoire des Institutions, je peux te conseiller plusieurs ouvrages (de Pierre-Clément Timbal et André Castaldo notamment).

Je te souhaite une bonne rentrée juridique (et déjà de bonnes vacances !)

Anaïs

Par **gregor2**, le **11/08/2014 à 18:26**

[citation] et n'attends pas comme les trois quarts 15 jours avant les partiels pour relire les centaines de pages qui te servent de leçons... [/citation] Très vrai (surtout pour les matières fondamentales), d'ailleurs il y a trois quart d'échec en première année, c'est partiellement à cause de ça ...

[citation]Je te souhaite une bonne rentrée juridique (et déjà de bonnes vacances !) [/citation] Parfois l'un déborde sur l'autre, la rentrée peut empiéter sur les vacances (ou les vacances empiéter sur la rentrée mais je nle lui souhaite pas :p)

Par **SibieudeAnais**, le **11/08/2014 à 20:02**

Ah oui je suis totalement d'accord gregor2. Qui plus est, certains ne comprennent pas que c'est pas parce qu'on a réussi une année que l'on met les cours dans le placard et qu'on doit tout oublier pour l'année suivante... Le droit est certes, en perpétuelle évolution, je ne le nie pas mais je continue à m'attacher à la relecture, à la rerelecture et rererelecture de mes cours même l'été...

Par **Clément Passe-Partout**, le 15/08/2014 à 00:09

Bonjour à toi, je vais apporter aussi mes petits conseils, et je m'excuse si je répète ce qui a pu être dit.

Déjà, pars du principe que tu vas découvrir une matière nouvelle. Ne t'étonne donc pas si tu ne comprends pas, si tu éprouves des difficultés.

Je dirais même que c'est normal.

Le droit, c'est quelque chose de particulier, quelque chose que l'on apprend à appréhender.

Maintenant, pour les livres, le code civil est indispensable, et, à la rigueur, tu peux acheter une Constitution(dans les 3-4 euros), ça te sera utile pour ton cours de Droit Constitutionnel.

Maintenant, pour les cours, tu as des cours en amphi, et des cours en TD. En gros : les cours en amphi, tu y vas librement, tandis que les cours en TD sont obligatoires.

Attention, les cours en amphi sont largement conseillés, et sont même indispensables si tu souhaites réussir ta première année.

Maintenant, si je peux te donner un conseil. Commence à travailler dès le départ, n'attends pas deux mois avant de commencer à travailler. Il sera déjà trop tard.

Travaille régulièrement, c'est indispensable. Tu peux essayer également de prendre l'habitude d'aller à la bibliothèque universitaire. Ça te sera indispensable pour ton cursus.

Pour faire simple, en L1 tu vas voir les bases, les fondamentaux du Droit. Il est indispensable, en principe de maîtriser ces fondamentaux à l'issue de ta L1.

En gros, ton cursus, c'est un pyramide, et bien ce que tu vois en L1, c'est la base de ta pyramide.

Donc je partage l'avis ci-dessus, quand tu réussis une année, ne crois pas que tu dois mettre tout ce que tu as vu au placard.

Tout ce que tu vois en L1, tu t'en servira en L2. Et tu verras que si tu maîtrises ton cours de L1, tu en seras aidé, en L1, mais aussi en L2.

Enfin, dernier conseil, quand tu commenceras tes études de droit, un mot : méthodologie.

Fais preuve de méthode dans l'organisation de ton travail, mais surtout apprend, et maîtrise la méthodologie qu'on va t'enseigner, c'est indispensable. Et c'est ce qui fera la différence.

En L1, tu aborderas essentiellement les fiches d'arrêts, les cas pratiques et à la fin de ton année, les commentaires d'arrêts.

Maintenant, pour ce qui est des manuels, personnellement, je n'ai travaillé avec aucun manuel lors de ma L1. (A ne pas faire, je te conseille vivement de mettre le nez dans des manuels si l'occasion se présente).

Bref, tu verras que la L1 n'est pas de tout repos, mais surtout, ne te décourages pas si tu vois

que tu as des sales notes.

On est tous passé par là. Tu auras un temps d'adaptation, mais si tu bosses, y'a pas de raison que ça foire. Faut juste travailler.

Bref, la fac de droit n'est pas de tout repos, mais c'est pas insurmontable !

Sur ce, bonne rentrée dans le monde fabuleux des études supérieures, et bonne découverte du droit !